



Région Centre

Le Directeur de l'Information

Nos réf. : PR/JPT-CCh/11-539

Monsieur Rémi DAVIAU
Président d'ATTAC 45
Maison des Associations
46 ter rue Sainte Catherine
45000 ORLEANS

Orléans, le 8 décembre 2011

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu nous adresser un courrier le 18 novembre dernier concernant les emprunts dits toxiques qui a retenu toute notre attention.

Je tiens à vous apporter à ce sujet les précisions suivantes : Vous écrivez que 5500 collectivités locales en France sont concernées par des emprunts dits toxiques, relayant une information précédemment publiée par le quotidien Libération.

Beaucoup d'entre elles, dites-vous, ont contracté des emprunts auprès de Dexia, l'organisme privé de crédit destiné à financer les collectivités. Vous ajoutez que ces prêts dits structurés, très intéressants les premières années, sont indexés sur des taux de change suivant des calculs complexes et s'avèrent très dangereux.

Pour ce qui concerne la Région Centre, je vous précise qu'elle n'est pas concernée par cette information. En effet, nos emprunts se sont limités à des produits classiques (fixes, révisables, quelques structurés sans aucun risque). Pour votre bonne information, notre direction des finances a effectué l'expertise de l'emprunt contracté auprès de Dexia, qui ne représente aucun surcoût puisque l'opération est positive par rapport aux conditions des taux fixes de l'époque.

Ce prêt bénéficiait en effet d'un taux fixe bonifié tant que l'euribor 12 Mois ne dépasse pas 6%, donc sur la base d'un taux européen, prévisible, et avec une barrière très haute de sécurisation. En voici les conditions techniques exactes : Il s'agit d'un emprunt 1B dans la charte GISSLER, donc non risqué, dont le taux fixe à 12 ans le 8 août 2003, jour de la fixation était de 4.40%, augmentés de la marge du contrat 0.07%, soit 4.47 %.

Ce produit nous a permis de ne payer au final qu'un taux fixe de 3,71%, soit depuis 8 ans une économie de 252 000 €. Tant que l'euribor 12 mois post-fixé ne dépasse pas 6%, nous en sommes très loin, nous restons à 3,71% sur une période totale de 12 ans, ce qui reste performant.

J'ajoute que la Région Centre a aujourd'hui une dette dont le coût global est de 2,57%, données de ce jour, avec une répartition entre taux fixes et taux variables permettant de sécuriser une large partie de son encours sous 3% pour les années à venir.

.../...

A la lumière de ces informations très précises, si des collectivités connaissent en effet des difficultés du fait d'emprunts toxiques, et nous ne sous-estimons en rien la gravité de cette situation, je souhaitais porter à votre connaissance que ce n'est pas le cas de la région Centre.

Ces précisions sont, je crois, utiles à votre démarche, dans la mesure où les informations qui ont pu être diffusées comportent une liste de toutes les collectivités ayant un emprunt réputé « toxique » auprès de DEXIA, ce qui s'avère, s'agissant de notre collectivité, inexact. Une bonne information de tous méritait cette mise au point.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Pierre TOLOCHARD